GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

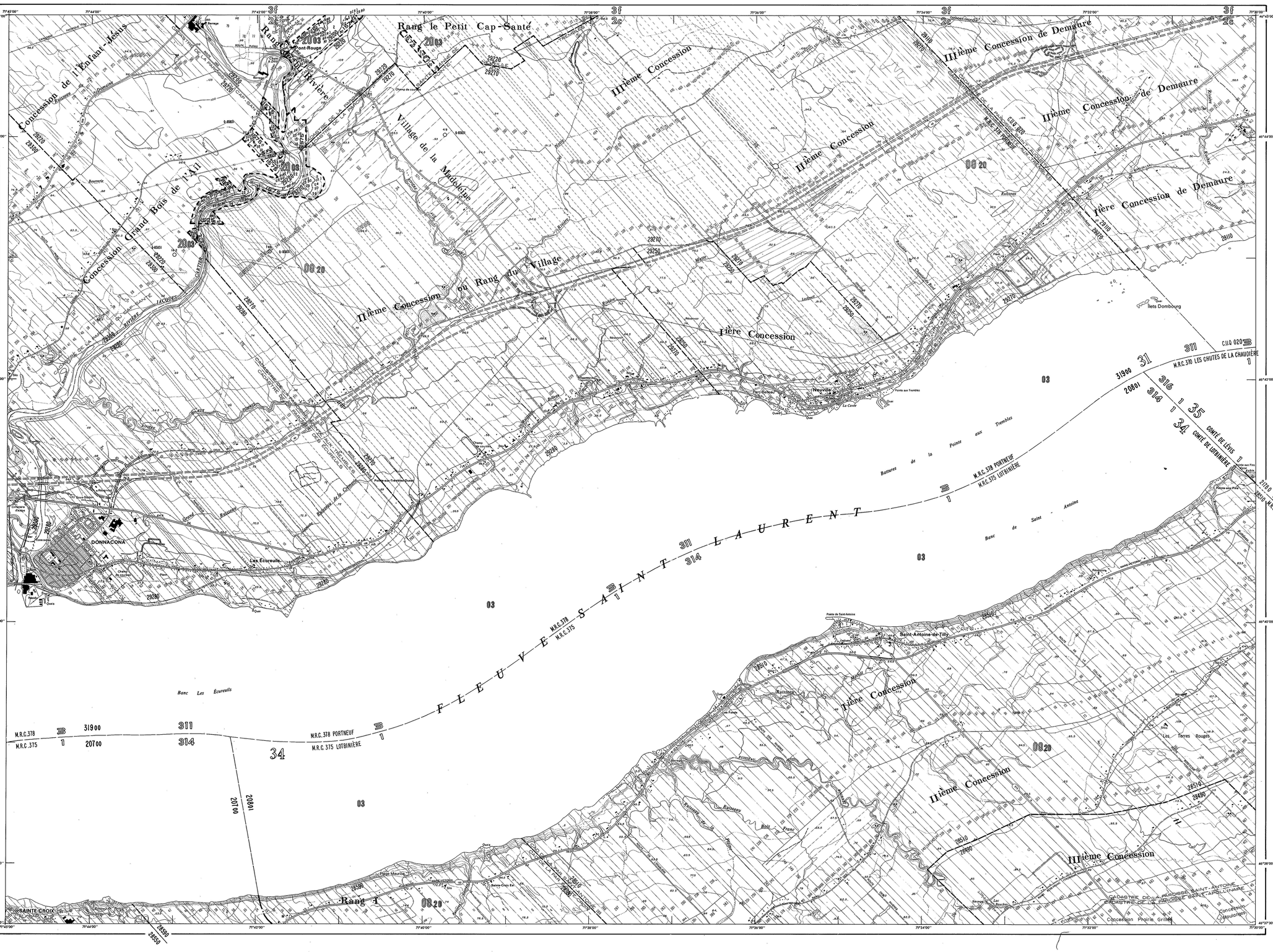

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le S.I.F.
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télédage, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Gale, gale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de paroisse
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— à pin rouge	R (Pr)
— à pin gris	R (Pg)
— à thuya (cèdre)	R (Th)
— à pruche	R (Pr)
— à mélèze	R (M)
— (plantation)	R p
Pessière	
— (épinette noire et/ou thuya, rouge occupant plus de 75% de la portion feuillue)	(E)
— à thuya (cèdre)	S (Th)
— à mélèze	S (M)
— à pruche	S (Pr)
— à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— à pin rouge	S (Pr)
— à pin gris	S (Pg)
— à sapin et/ou épinette	S (S)
— (épinette noire et/ou épinette blanche)	S (E)
— (plantation d'épinette de Norvège)	S (E)
— (plantation d'épinette noire)	S (E)
— (plantation d'épinette rouge)	S (E)
Sapinière	
— à sapin et/ou thuya (cèdre) occupant plus de 75% de la portion résineuse)	S (S)
— à thuya (cèdre)	S (Th)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— à pin rouge	S (Pr)
— à pin gris	S (Pg)
— à pruche	S (Pr)
— à mélèze	S (M)
— (plantation de sapin baumier)	S (S)
Pinède à pin blanc	
— — — — avec pin rouge	Pb(Pr)
— — — — à sapin et/ou thuya (cèdre) occupant plus de 75% de la portion résineuse)	Pb (S)
— — — — avec épinette noire et/ou thuya (cèdre)	Pb (E)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — — — avec mélèze	Pb (M)
— — — — avec pin gris	Pb (Pg)
— — — — avec pruche	Pb (Pr)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— — — — (plantation)	Pb p
Pinède à pin rouge	
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pr)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — — avec mélèze	Pr (M)
— — — — avec pin gris	Pr (Pg)
— — — — avec pruche	Pr (Pr)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — — (plantation)	Pr p
— — — — Plantation de pin sylvestre	P
Cédrière	
— (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C (S)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— à mélèze	C (M)
— à pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)
— à pin rouge	C (Pr)
— à pin gris	C (Pg)
— à pruche	C (Pr)
— à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— (plantation de thuya)	Th p
Pruchière	
— (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pr)
— à thuya (cèdre)	Pr (S)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— à mélèze	Pr (M)
— à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)
— à pin rouge	Pr (Pr)
— à pin gris	Pr (Pg)
— à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— (plantation de thuya)	Pr (Th)
Mélèzin	
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	M (M)
— à thuya (cèdre)	M (S)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge	M (Pb)
— à pin rouge	M (Pr)
— à pin gris	M (Pg)
— à pruche	M (Pr)
— à sapin et/ou épinette blanche	M (S)
— (plantation de mélèze européen)	M(E) p
— (plantation de mélèze du Japon)	M(J) p
— (plantation de mélèze laricin)	M(L) p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

	Feuillue	Feuillue	Résineuse
Feuillus à essences tolérantes avec pin gris	F1 Pg	F1 Pg (F)	F1 Pg (R)
— — — — — avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (F)	F1 Pb (R)
— — — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (F)	F1 Pr (R)
— — — — — avec pruche	F1 Pr	F1 Pr (F)	F1 Pr (R)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	F1 E	F1 E (F)	F1 E (R)
Bouleaux à bouleaux blancs avec épinette noire	BB E	BB E (F)	BB E (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB E	BB E (F)	BB E (R)
— — — — avec pin blanc	BB Pb	BB Pb (F)	BB Pb (R)
— — — — avec pin rouge	BB Pr	BB Pr (F)	BB Pr (R)
— — — — avec pruche	BB Pr	BB Pr (F)	BB Pr (R)
Bouleaux à bouleaux blancs avec résineux	BB R	BB R (F)	BB R (R)
Feuillus à essences tolérantes avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (F)	F1 Pb (R)
— — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (F)	F1 Pr (R)
Peuplerais avec sapin	Pe S	Pe S (F)	Pe S (R)
— — avec pin gris	Pe Pg	Pe Pg (F)	Pe Pg (R)
— — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb (F)	Pe Pb (R)
— — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr (F)	Pe Pr (R)
Chênaie rouge résineuse ou rouge	Cr R	Cr R (F)	Cr R (R)
— avec bouleau	Cr B	Cr B (F)	Cr B (R)
Chênaie rouge résineuse	Cr R	Cr R (F)	Cr R (R)
Frênaie résineuse	Cr R	Cr R (F)	Cr R (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M Fl	M Fl (F)	M Fl (R)
— — sur station humide	M Fl	M Fl (F)	M Fl (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— à essences intolérantes	F
— à essences tolérantes	Ft
— à chêne rouge	Fr
— (plantation)	F p
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	BB
— à bouleaux jaunes	BJ
Peuplerais	Pe
Chênaies rouge	Cr
Frênaies	Fr
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Fr BB
— à bouleaux jaunes	Fr BJ
— à peupliers	Fr Pe
— à feuillus d'essences intolérantes	Fr Fi
— à feuillus d'essences tolérantes	Fr Ft
Plantation d'feuillus à sapins	Fr S p
— — de bouleaux jaunes	BeJ p
— — de peuplier	Pe(x) p
— — de peuplier hybride	Pe(H) p
— — de tilleul d'Amérique	Ti Am

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Désnudé et semi-désnudé sec	sd
Désnudé et semi-désnudé humide	sh
Aulnaie	A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épaisse légère	cl
Chablis partiel	chp
Épidémie légère	el
Brulis partiel	brp

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et d'épinette blanche couverts: ⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brulis total	br
Chablis total	ch
Épidémie sévère	es
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT EQUIENNE

CLASSES	TIGES DE
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
120 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
90-30 "	30-90 "
101-30 "	30-101 "
90-50 "	50-90 "
101-50 "	50-101 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT INÉQUIENNE

Je (jeune inéquienne): Plus d'dominance de haut, tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements (majorité des tiges entre 0 et 60 ans.

Vieilleux inéquienne: Plus d'dominance de haut, tolérants, majorité des tiges virtuelles de 90 ans. Autres peuplements (majorité des tiges son plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	5/m	11/m	16/m	21/m	26/m	
	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	ovale
Moyenne	31 à 40 %	T
Forte	41 à 50 %	F
Abrupte	51 % et plus	a

Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 3 E 1 C3 cp 6 m G — classification, classe de pente, classe d'âge, perturbation, classe de hauteur, densité, origine, sous-groupe d'essences, groupement d'essences

R C5 cl 60 101 — classe de pente, classe d'âge, année de l'origine, origine, classe de hauteur, densité, sous-groupe d'essences, type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : / SIGNATURE :

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : / SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	3
Unité de gestion	34*
Unité d'aménagement	1
Unité de sondage	1*
Mode de tenure ou de gestion	000*
Bloc d'aménagement	00
Concessionnaire ou autres	20*
Bassin hydrographique	3080
Bassin primaire	1*
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	314*
Municipalité	28 490*
Division de recensement	
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	
Région écologique	2c
Municipalité régionale de comté	M.R.C. 375 LOTBINIÈRE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière { Photographie aérienne : / Année de publication : / Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/7/86
Déclinaison magnétique : 18° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-H-16	21-L-13	21-L-14	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.		N.O.
31-I-9	21-L-12		21-L-11
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-I-8	21-L-5	21-L-6	

21 L/12 N.E. 2

2

FORÊT PUBLIQUE